

- **VILLE de VALOGNES** -

-----  
**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**  
-----

**Séance Ordinaire du 14 MARS 2011**

L'AN DEUX MILLE ONZE, le QUATORZE du mois de MARS, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire**.

**Etaient présents** : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**  
**MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mmes Anne-Marie GOLSE, Patricia THOMAS, M. Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON, Adjoint**s au Maire,  
**MM. Pierre COURSIER, Gérard BRÉBANT, Conseillers Municipaux Délégués,**  
**MM. Lucien LECERF, Alain THOMAS (à partir de 18 h 20), Mmes Lucie LUCAS, Nicole HAMEL, Christine GENTELET, Sylvie BÉCHET, M. Jean-Louis VALENTIN, Melle Julie JEAN, M. Michel BEAUSSARON, Mme Anne-Marie MOUCHEL, MM. Rémi BESSELIÈVRE, Christian LE BRIS, Didier GOUJON, Jean LENOBLE, Conseillers Municipaux,**

formant la majorité des Membres en exercice.

**Absents excusés** : **M. Jean-Marie LOSIO, Adjoint au Maire (pouvoir à Mme THOMAS), M. Alain THOMAS, Conseiller Municipal, (jusqu'à 18 h 20), Mme Brigitte GRANDGUILLOTTE, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme HAMEL), Mme Jocelyne MANCEAU, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme LUCAS), M. Damien FORTIN, Conseiller Municipal, M. Philippe LETENNEUR, Conseiller Municipal (pouvoir à M. LE BRIS), Mme Ghyslaine LE LANCHON, Conseillère Municipale.**

**Melle Julie JEAN** a été élue Secrétaire.

-----  
**Date de convocation : 07/03/2011**  
**Date d'affichage : 07/03/2011**  
**Nbre de Conseillers en exercice : 29**  
**Nbre de Conseillers présents : 22 puis 23**  
**Nbre de Conseillers votants : 26 puis 27**

# VILLE DE VALOGNES

## RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le lundi 14 mars 2011 à 18 heures**

### COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

#### Dénomination du Jardin Public.

En hommage à Madame Anne HEINIS, ancien Sénateur-Maire, décédée le 18 décembre 2009 et en accord avec sa famille, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer le Jardin Public « **Jardin Anne Heinis** ».

Le Conseil Municipal, (*par 22 voix pour dont 4 pouvoirs, et 4 abstentions – M. BEAUSSARON, Mme MOUCHEL, MM. BESSELIEVRE et LENOBLE*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **DONNE SON ACCORD** à cette dénomination.

#### 1. Accessibilité de l'Hôtel de Ville - assurance Dommages-Ouvrage.

Dans le cadre des travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville, sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale, consultée le 7 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **DONNE SON ACCORD** à la passation d'un contrat d'assurance dommages-ouvrage avec la Compagnie AXA Passilly de Valognes, pour un montant de 21.422,64 € TTC,
- Et **AUTORISE** le Maire à le signer.

#### 2. Logements locatifs P.L.U.S. du foyer-logement Avenue Jean Monnet - garantie d'emprunt.

Afin de pouvoir réaliser le programme de construction de 35 logements locatifs P.L.U.S. (Prêts Locatifs à Usage Social) du foyer-logement situé avenue Jean Monnet, la S.A. d'H.L.M. du Cotentin doit obtenir la garantie d'une collectivité locale.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale, réunie le 7 mars 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **CONSENT** à la SA d'H.L.M. du Cotentin à Cherbourg-Octeville, la garantie par la Ville de Valognes d'un emprunt de 3.934.433 €, souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au taux de 2,35 %.

### 3. Renouveaulement de l'adhésion de la Ville aux différents fonds d'aide.

Sur avis de sa Commission Action Sociale - Santé - Handicap - Famille - Logement, réunie le 25 janvier 2011, le Conseil Municipal, comme chaque année, à l'unanimité des Membres présents ou représentés,

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le renouvellement en 2011 de l'adhésion de la Ville de Valognes aux différents fonds d'aide suivants :
  - ✓ *Fonds de Solidarité pour le Logement - F.S.L. - et Fonds Social Energie - F.S.E. - correspondant à une participation de 0,80 € par habitant.*
  - ✓ *Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté - F.A.J.D. - correspondant à une participation de 0,23 € par habitant.*
- et **AUTORISE** l'inscription de la participation financière correspondante au Budget Primitif 2011.

### 4. Cession d'une parcelle de l'Espace d'Activités Economiques d'Armanville - changement de dénomination.

Par délibération en date du 17 juin 2010, une parcelle de terrain d'une superficie de 4.993 m<sup>2</sup>, située sur l'Espace d'Activités Économiques - secteur de Prémésnil a été cédée au groupe ST-ROCH INDUSTRIES à Saint-Ouen.

En raison du changement de nom de l'acquéreur, sur avis de sa Commission Finances - Développement Économique, Industriel et Commercial - Administration Générale, réunie le 7 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la cession de ladite parcelle à la SCI ARMANVAL, en remplacement du Groupe Saint-Roch Industries.

### 5. Exploitation d'une plateforme de compostage de déchets sur le territoire de la commune - avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique.

Dans le cadre du projet présenté par la Société VALNOR pour une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue d'exploiter une plateforme de compostage de déchets sur le territoire de la Commune de Valognes, une enquête publique d'une durée d'un mois, est ouverte du 7 février au 8 mars inclus à la Mairie de Valognes.

En application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté préfectoral, la commune de Valognes est appelée à donner son avis dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration Générale, consultée le 7 mars 2011, et après visite

du site d'exploitation sur l'Espace d'Activités Economiques d'Armanville jouxtant la déchetterie communautaire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (*par 22 voix pour dont 4 pouvoirs, et 4 abstentions* – M. BEAUSSARON, Mme MOUCHEL, MM. BESSELIEVRE et LENOBLE), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ÉMET UN AVIS DÉFAVORABLE** sur cette demande d'autorisation d'exploitation.

## **6. Dispositions concernant le Personnel Communal.**

Après examen par la Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial – Administration Générale, réunie le 7 mars 2011, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** :

- la modification du tableau des emplois communaux pour tenir compte des mouvements de personnel,
- la passation d'un contrat de travail,
- le recrutement de personnel non titulaire et de personnel saisonnier dans les Services Municipaux, pour l'année 2011.

## **7. Convention de mutualisation de moyens avec la Communauté de Communes du Bocage Valognais pour la direction de la crèche collective.**

Sur avis de sa Commission Finances - Développement Economique, Industriel et Commercial – Administration Générale, réunie le 7 mars 2011, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la passation d'une convention de mutualisation avec la Communauté de Communes du Bocage Valognais pour le poste de Directrice de la crèche « les Calinoux ». Cette convention a pour objet de fixer les conditions d'exercice des missions et de définir la prise en charge du poste, compte-tenu du transfert de la compétence petite enfance devant intervenir prochainement.

Valognes, le 15 mars 2011

**LE MAIRE :**

**Jacques COQUELIN**